COMITÉ LAÏCITÉ RÉPUBLIQUE



Colloque

L'ÉCOLE LAÏQUE
ÉMANCIPATION ET CITOYENNETÉ

Sans l'école de la République, pas de citoyen
Sans citoyen, pas de République

Samedi 14 décembre 2019
De 10H00 à 17H00
Accueil à partir de 9H30

Hôtel de Ville de Paris
Auditorium
Entrée par le 5 rue Lobau
75004 Paris

A une époque de supercherie intellectuelle, dire la vérité est un acte révolutionnaire
Georges Orwell, 1984

http://www.laicite-republique.org/

9H30 – 10H : Accueil des participants

10H00 – 10H05 : Mot de bienvenue par **Jean-Pierre Sakoun,** Président du Comité Laïcité République

10H05 – 10H20 : Ouverture par un représentant du Ministère de l'Éducation nationale (sous réserve)

10H20 – 10H35 : Présentation de la journée par **Philippe Guittet**, membre du Bureau du *Comité Laïcité République*, ancien Secrétaire général du SNPDEN (Syndicat national des personnels de direction de l'Éducation nationale)

10H35 – 11H00 : École et République par **Dominique Schnapper,** Directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Présidente du Conseil des Sages de la Laïcité de l'Éducation nationale

11H00 – 11H25 : Qu'attend-on de l'École de la République par **Charles Coutel**, Professeur émérite des universités, fondateur de l'Institut d'étude des faits religieux, membre du Comité Laïcité République

11H25 – 12H00 : L'émancipation à l'épreuve de l'essentialisation, par **Jacques Lamagnère,** directeur d'école primaire à Paris, et **Témoignage de mon émancipation**, par **Hanane Pernel**, mère d'élève

12H00 – 12H30 : Échanges avec la salle

Pause-déjeuner : 12H30 – 14H15

14H15 – 14H40 : La formation initiale et continue des enseignants aux principes de laïcité par **Jean-Louis Auduc,** ancien Directeur-adjoint de l'IUFM de Créteil, membre du Conseil des Sages de la Laïcité du Ministère de l'Éducation nationale

14H40 – 15H05 : Former l'esprit critique pour contrer les fausses nouvelles et prévénir l'endoctrinement par **Jacqueline Costa-Lascoux**, juriste, sociologue, directrice de recherche au CNRS, ancienne Présidente de la Ligue de l'Enseignement

15H05 – 15H30 : S'émanciper par l'école par **Fatiha Agag-Boudjahlat,** enseignante, essayiste et militante de la laïcité

15H30 – 15H55 : L'École privée sous contrat, une spécificité française : consacrer les fonds publics à l'École publique par **Eddy Khaldi**, Président de la Fédération nationale des DDEN (Délégués départementaux de l'Éducation nationale)

15H55 – 16H20 : Échanges avec la salle

16H20 – 16H40 : Clôture et présentation des propositions du CLR par **Jean- Pierre Sakoun,** Président du CLR

Le Comité Laïcité République

Nos objectifs

Le Comité Laïcité République (CLR) est une association qui promeut la laïcité dans le débat public. Le CLR alerte sur les manquements au respect de la loi de séparation des églises et de l'État. Il signale les accommodements communautaristes qui contournent ou violent les principes républicains.

Le CLR revendique l'égalité des droits entre tous, comme fondement de la laïcité, et clé de voûte de la citoyenneté.

Il plaide pour le strict respect de la loi de 1905 sur la séparation des églises et de l'État.

Le CLR réaffirme que seule la laïcité garantit la liberté absolue de conscience. Elle protège les citoyens contre toute discrimination au regard de convictions philosophiques ou religieuses. Les religions ne sauraient par conséquent s'immiscer dans les règles de la vie civile librement choisies par les citoyennes et les citoyens.

Nos combats

Le Comité Laïcité République lutte vigoureusement contre toute forme de xénophobie, de racisme et d'antisémitisme. Aux replis communautaires et identitaires, facteurs de profondes divisions entre les citoyens, il oppose une vision résolument universaliste et humaniste. C'est pourquoi il travaille au respect de la neutralité dans certains secteurs que la loi de 1905 ne couvre pas (crèches, entreprises, universités).

Le CLR prône le respect et la promotion des valeurs républicaines de Liberté, d'Egalite et de Fraternité.

Il se bat au quotidien pour rendre la laïcité de nouveau désirable au sein des classes dirigeantes et redonner confiance aux citoyens français. Les forces républicaines et laïques ont les moyens de cette entreprise.

Nos actions

Le Comité Laïcité République contribue au débat public ou interpelle la puissance publique par des publications sur Internet et des interventions dans les médias. Il organise des colloques et des événements. Chaque année, il décerne le Prix de la Laïcité à des personnalités françaises et étrangères, distinguées pour leur action en faveur de la Laïcité.

Il s'appuie sur un réseau de comités locaux. Le CLR est membre du Collectif Laïque National.

Les origines du CLR

À sa création au début des années 90, le CLR compte, parmi les membres de son comité fondateur, Maurice Agulhon, Louis Astre, Pierre Bergé, Henri Caillavet, Jean-Pierre Changeux, Fanny Cottençon, Régis Debray, Manuel de Dieguez, Clément Durand, Alain Finkielkraut, Yves Galifret, Max Gallo, Gisèle Halimi, Patrick Kessel, Catherine Kintzler, Jean-Marie Matisson Albert Memmi, Sami Naïr, Claude Nicolet, Emile Papiernik, Jean-Claude Pecker, Yvette Roudy, Claude Villers.

Président : Jean-Pierre Sakoun ; anciens présidents : Patrick Kessel, Philippe Foussier, Jean-Marie Matisson, Henri Caillavet, Claude Nicolet

Les intervenants (dans l'ordre des prises de parole)

Dominique Schnapper est directrice d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS). Elle a reçu en 2002 le Prix Balzan pour la sociologie.
Elle est membre honoraire du Conseil constitutionnel, Présidente de l'Institut d'études avancées de Paris et du Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme. Elle a été nommée Présidente du Conseil des Sages de la Laïcité de l'Education nationale en janvier 2018.
D. Schnapper est l'auteure d'une vingtaine d'ouvrages consacrés aux migrations, à la nation, à la citoyenneté. Ses dernières publications sont « De la démocratie en France. République, nation, laïcité » (Odile Jacob, 2017) et « La citoyenneté à l'épreuve. La démocratie et les juifs » (Gallimard, 2018).

Charles Coutel est professeur émérite des Universités en philosophie du droit. Il a enseigné à l'Université d'Artois et a fondé l'Institut d'étude des faits religieux (IEFR). Il est l'auteur de nombreux ouvrages, dont « Pourquoi apprendre » (Pleins Feux, 2001) ; « Que vive l'école républicaine! » (Pluriel, 1999) ; « L'esprit de grandeur. Péguy l'héroïsme et nous » (Fauves Editions, 2018) ; « Le fanatisme religieux » et « Islam et humanisme» (Artois Presses Université, 2017 pour le premier et 2018 pour le second). Charles Coutel est membre du Comité Laïcité République.

Jacques Lamagnère est directeur d'une école primaire située dans le 19ème arrondissement de Paris. Il est l'auteur de quatre tribunes libres publiées sur le site du Comité Laïcité République : « J'ai connu les grands débuts du pédagogisme » (novembre 2017) ; « Protéger les jeunes esprits du prosélytisme religieux : l'action d'un directeur d'école parisien » (juin 2018) ; « Enseignement du fait religieux à l'école : la fausse bonne idée » (octobre 2018) ; « Lettre d'un directeur d'école à sa hiérarchie sur l'essentialisation des élèves en REP » (janvier 2019). J. Lamagnère est président du CLR Ile-de-France.

Hanane Pernel, auxiliaire de puériculture en crèche, est mère d'une élève scolarisée dans une école primaire du 19ème arrondissement de Paris. Elle est l'auteure d'une tribune libre publiée sur le site du CLR « Lettre d'une mère d'élève » (février 2019).

Jean-Louis Auduc est historien de formation. Il a enseigné en lycées et collèges et a été pendant près de vingt ans directeur des études de l'IUFM de l'Académie de Créteil où il a mis en place dès 1994 une formation obligatoire à la laïcité. Il a écrit de nombreux articles et ouvrages sur la laïcité et l'école, a été membre de la commission "Laïcité" du Haut Conseil à l'Intégration et est actuellement membre du Conseil des sages de la Laïcité de l'Education nationale. Il est également vice-président de l'Association des citoyens réservistes de l'éducation nationale (ACREN).

Jacqueline Costa-Lascoux est juriste, sociologue et psychanalyste, directrice de recherche au CNRS, associée au CEVIPOF SciencesPo Paris. Elle a dirigé l'Observatoire des statistiques de l'immigration et de l'intégration, a été membre du Haut Conseil à l'intégration et de la Commission Stasi sur la laïcité, experte-consultante auprès de l'UNESCO dans le cadre du Dialogue euro-arabe. Également investie dans les questions de l'enseignement, elle a été présidente de la Ligue de l'Enseignement en 2001-2003 et de la Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs (FNEPE). Elle est l'auteure de nombreux ouvrages, dont « Les trois âges de la laïcité » (Hachette, 1996) et « L'humiliation, les jeunes dans la crise politique (Ed. de l'Atelier, 2008).

Fatiha Agag-Boudjahlat est professeur d'histoire-géographie au collège Maurice Bécanne à Toulouse. Elle est également essayiste. Elle est l'auteure de nombreuses tribunes sur l'école, l'égale dignité des femmes et des enfants et sur la laïcité. Elle a publié « Le Grand détournement », son premier essai aux Editions du Cerf en 2017, finaliste du prix du livre politique de l'Assemblée nationale. Son nouvel essai « Combattre le voilement des femmes » a paru en mars 2019 avec une préface d'Elisabeth Badinter. Le 5 novembre 2019, elle a été distinguée par une mention spéciale au Prix national de la laïcité du CLR.

Eddy Khaldi est enseignant en retraite, ancien dirigeant syndical et militant de la laïcité depuis plus de 35 ans. Il est Président de la Fédération nationale des DDEN (Délégués départementaux de l'Éducation nationale). Il a animé de nombreux débats et a publié nombre d'écrits sur l'enseignement et la laïcité, dont « Main basse sur l'École publique », « La République contre son École » et « L'ABC de la Laïcité » aux Éditions Demopolis.